

MENTION
« Psychologie : Neuropsychologie »

MASTER 2
NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Pauline Narme
Responsable du parcours

Alma Guilbert
Directrice des études

ANNEE UNIVERSITAIRE
2025-2026

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
<https://psychologie.u-paris.fr>

Rentrée premier semestre – 15/09/2025

(Début des cours le lundi 15/09/2025)

Semaine de suspension : 27/10/2025

Rentrée deuxième semestre – 19/01/2026

Semaine de suspension : 02/03/2026

VACANCES UNIVERSITAIRES

Fin d'année : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus

Printemps : du samedi 18 avril 2026 au dimanche 3 mai 2026 inclus

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Dina BEN SALHA

Bureau 2053 (2ème étage)

Tél : 01.76.53.31.11

dina.ben-salha@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Xavier Didin

Bureau 2048 (2ème étage)

bureau-des-stages.psycho@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19H30 - Samedi : 10H -17H (attention l'institut n'est pas ouvert tous les samedi, cf. calendrier d'ouverture en ligne)

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel

Veillez à consulter régulièrement votre compte mail étudiant car certaines informations vous seront adressées uniquement par ce moyen.

Règles pour les absences (en cours magistral ET en TD).

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières (notamment présence d'un PAEH), adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte des situations individuelles. **Il appartient aux étudiants de faire connaître et justifier leur situation et son évolution.**

Pour l'intégralité des enseignements, une assiduité est attendue. Les absences doivent être justifiées (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury). Les justificatifs doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention du responsable de parcours dans un délai d'une semaine.

En ce qui concerne le cas particulier des contrôles continus :

1. Absence sans justificatif :

Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention des responsables du parcours dans un délai de 48H après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, ...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

Pour un bon fonctionnement intérieur

Un effort de **punctualité** est demandé, par courtoisie pour l'enseignant ainsi que pour les autres étudiants qui assistent au cours. De même, **l'usage du téléphone portable doit être limité** sur les temps réservés aux enseignements.

Pour rappel, la prise de note est une étape essentielle qui contribue significativement à l'acquisition des connaissances, et réduit par conséquent le temps ultérieur nécessaire à l'apprentissage. Une **prise de note individuelle et manuscrite** est donc vivement recommandée.

Pour rappel également, le plagiat constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle. Les étudiants seront sensibilisés en début d'année aux risques encourus en cas d'infraction. L'intelligence artificielle est un outil d'assistance intéressant mais qui ne peut, en aucun cas, remplacer la part de réflexion et de créativité de l'étudiant. A cet effet, une **charte d'intégrité scientifique** devra être signée par l'étudiant, celle-ci inclut l'engagement anti-plagiat et les bonnes pratiques concernant l'usage de l'IA.

Présentation générale

Le parcours « Neuropsychologie clinique » a pour vocation de former des **psychologues** spécialisés en neuropsychologie de l'adulte et de l'enfant. Cette formation vise à faire acquérir une compétence professionnelle de haut niveau et allie la recherche et l'intervention dans le domaine de la neuropsychologie.

Orientations scientifiques et professionnelles de la formation

La neuropsychologie est la discipline qui étudie les troubles des comportements cognitifs et émotionnels en rapport avec les structures cérébrales. Cette discipline est née au chevet des patients et poursuit une perspective clinique de type évaluation à visée diagnostique (identification et description des déficits et des handicaps) et thérapeutique (évaluation des traitements, soutien et accompagnement, rééducation et insertion familiale et sociale). La neuropsychologie contribue également à l'élaboration des connaissances sur les bases cérébrales des comportements et sur l'architecture cognitive. Les enseignements concernent les troubles acquis (pathologies vasculaires, traumatiques, infectieuses, métaboliques, toxiques, neuro-évolutives) et les troubles de la maturation cognitive en lien avec les pathologies cérébrales neurodéveloppementales (épilepsie, malformations cérébrales, syndromes neurogénétiques, paralysie cérébrale, etc.), mais aussi les troubles associés à des pathologies psychiatriques. Le programme traite ainsi différentes sous disciplines de la neuropsychologie et permet aux diplômés d'exercer dans de nombreux secteurs hospitaliers ou dans des institutions non médicalisées. Le cursus propose une formation étroitement articulée à la recherche avec la perspective d'une poursuite possible en doctorat.

Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

Connaissances principales :

- dans le domaine de la neuropsychologie (syndromes régionaux et lésions cérébrales, repérage et interprétation des troubles, modèles théoriques) et des neurosciences (bases cérébrales) ;
- les syndromes cliniques en neuropsychologie de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- les méthodes d'évaluation neuropsychologique et de remédiation ;
- les grandes fonctions cognitives; le développement neurocognitif et ses troubles ;
- les fondamentaux de la psychométrie
- la psychopathologie ; les liens entre cognition et émotion ; les troubles psychopathologiques associées aux maladies neurologiques ; les troubles neuropsychologiques dans les pathologies psychiatriques
- les outils méthodologiques de la formation à la recherche.

Compétences spécifiques:

- conduire des entretiens adaptés aux personnes et situations rencontrées ; capacités d'écoute et d'empathie
- réaliser un profil cognitif et faire le lien avec les lésions cérébrales /l'activité fonctionnelle cérébrale / le profil psychopathologique, etc.
- mener une évaluation comprenant le choix et l'utilisation des tests, l'interprétation des résultats, la formulation d'hypothèses diagnostiques
- présenter et expliquer les troubles aux patients et sa famille, rédiger et communiquer des rapports écrits liés à l'évaluation du patient
- faire le lien entre les dysfonctionnements émotionnels et la cognition
- élaborer des propositions d'interventions, de remédiations cognitives
- situer son travail dans un contexte réglementaire, institutionnel, éthique et déontologique
- participer à des activités de recherche.

Organisation pédagogique générale

Le diplôme s'organise sur deux années conçues pour proposer un ensemble cohérent et progressif sous la forme d'une formation théorique et pratique. Chaque semestre comporte 12 semaines de cours et une semaine de rattrapage. En M2, les enseignements se déroulent sur 2 jours (lundi, mardi, et exceptionnellement certains mercredi) de façon à faciliter la réalisation des travaux personnels et le stage (sur la base de 300h). La deuxième année de master correspond à un approfondissement des connaissances et l'acquisition des compétences professionnelles de psychologue spécialisé en neuropsychologie. Le M2 place la conduite du projet professionnel de l'étudiant au cœur de la formation. L'offre de formation ne que comporte des UEs obligatoires.

Pour obtenir le M2 Neuropsychologie, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

M2S1 : 204h d'enseignements hors stage

Bloc 1 de 4 UEs obligatoires

- Fonctions cliniques et syndromes chez l'adulte (3 ECTS)
- Neuropsychologie du vieillissement (6 ECTS)
- Entretiens et restitutions (3 ECTS)
- Neuropsychologie de l'enfant 2 : atteintes neurologiques, génétiques et psychiatriques (6 ECTS)

Bloc 2 de 1 UE obligatoire

- Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 3 (6 ECTS)

Bloc 3 : Stage 3 (3 ECTS)

- Stage 3 : problématiques psychiques dans le contexte de l'intervention neuropsychologique (3 ECTS)
- Atelier Réglementation, éthique & déontologique 3

Bloc 4 : Recherche 3 (3 ECTS)

- Travail d'études et de recherche 3 (rapport intermédiaire)

2^{ÈME} SEMESTRE

M2S2 : 130h d'enseignements hors stage

Bloc 1 de 3 UEs obligatoires

- Handicap et répercussions fonctionnelles en vie quotidienne (6 ECTS)
- Neuropsychologie en psychiatrie et neuropsychopathologie (6 ECTS)
- Research in neuropsychology (3 ECTS)

Bloc 2 : UE Stage 4 (9 ECTS)

- Stage 4 : supervision de stage
- Atelier Réglementation, éthique & déontologie 4

Bloc 3 : UE Recherche 4 (6 ECTS)

- Travail d'études et de Recherche 4

Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances

Semestre 1	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC	CT
UE1 (Bloc1)	Fonctions cognitives et syndromes chez l'adulte	3	24		100%	
UE2 (Bloc1)	Neuropsychologie du vieillissement	6	24	24		100%
UE3 (Bloc1)	Entretiens & restitutions	3	12	12		100%
UE4 (Bloc1)	Neuropsychologie de l'enfant 2 : atteintes neurologiques, génétiques et psychiatriques	6	24	18	100%	
UE5 (Bloc2)	Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 3	6	24	24	100%	
UE6 (Bloc3) STAGE 3	Stage 3 : Problématiques psychiques dans le contexte de l'intervention neuropsychologique Atelier Réglementation, éthique, déontologie 3	3		15 3		Rapport Validation
UE7 (Bloc4) RECHERCHE 3	Recherche 3	3				Rapport
Totaux (ects / heures)		30	108	96		
Volume horaire Total (Hors stage)			204			

Semestre 2	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE1 (Bloc1)	Handicap et répercussions fonctionnelles en vie quotidienne	6	24	24	100%	
UE2 (Bloc1)	Neuropsychologie en psychiatrie et neuropsychopathologie	6	24	18	100%	
UE3 (Bloc1)	Research in neuropsychology	3	24		100%	
UE4 (Bloc2) STAGE 4	Stage 4 : supervision de stage Ateliers Réglementation, éthique, déontologie 4	9		12 3		Rapport et soutenance Validation
UE5 (Bloc3) RECHERCHE 4	Travail d'études et de Recherche 4	6				Mémoire et soutenance
Totaux (ects / heures)		30	72	58		
Volume horaire Total (Hors stage)			130			

PREMIER SEMESTRE

UE1 (Bloc 1) – Fonctions cognitives et syndromes chez l'adulte **(Responsable : Sara Salgues)**

Résumé : Cet enseignement présente un approfondissement des tableaux cliniques pour les principaux troubles cognitifs après atteinte cérébrale avec une synthèse des travaux actuels issus des recherches chez les patients cérébrolésés et en neuroimagerie.

Compétences visées : Analyse de la sémiologie neuropsychologique en référence aux modèles neurocognitifs ; capacité à réaliser un diagnostic clinique et une analyse approfondie des troubles cognitifs.

Cours Magistral : *Lundi 13H30-15H30*

UE2 (Bloc 1) – Neuropsychologie du vieillissement **(Responsable : Elodie Bertrand)**

Résumé : Ce cours présente les principales caractéristiques cliniques et biologiques ainsi que la sémiologie clinique associées aux différentes pathologies neurodégénératives.

Compétences visées : Connaître la sémiologie clinique des différentes maladies neurodégénératives ; savoir analyser un profil cognitif et comportemental et relever les signes/symptômes évocateurs d'un profil sémiologique particulier ; acquérir la démarche hypothético-déductive et savoir discuter un diagnostic / diagnostic différentiel.

Cours Magistral : *Lundi 8H30-10H30*

TD : *Lundi 10H45-12H45*

UE3 (Bloc 1) – Entretiens et restitutions **(Responsables : Pauline Narme & Alma Guilbert)**

Résumé : Cet enseignement vise à harmoniser les connaissances théorico-cliniques essentielles à l'exercice de la profession de psychologue spécialisé en neuropsychologie. Il a pour objectif de permettre aux étudiants de leur fournir un cadre de connaissances sur lesquelles s'appuyer pour élaborer une réflexion vis-à-vis des pratiques observées et des situations cliniques vécues sur le terrain de stage.

Compétences visées : Connaître et mettre en pratique les techniques d'entretien, savoir les adapter au contexte (anamnèse, suivi, psychoéducation, etc.). Connaître le cadre réglementaire et déontologique sur lequel s'appuyer pour réaliser des restitutions orales et écrites.

Cours Magistral & TD : *Lundi 15H45-19H45 (6 séances sur le semestre)*

UE4 (Bloc 1) – Neuropsychologie de l'enfant 2 : atteintes neurologiques, génétiques et psychiatriques **(Responsables : Sara Salgues & Alma Guilbert)**

Résumé : Ce cours traite des troubles neuropsychologiques chez l'enfant en rapport avec la maturation et la plasticité cérébrales : effets des lésions cérébrales précoces, neuropsychologie de l'épilepsie chez l'enfant et chirurgie de l'épilepsie, tableaux cliniques après atteinte cérébrale acquise. Il présente également la sémiologie neuropsychologique associée à certaines atteintes génétiques ou psychiatriques.

Compétences visées : Approfondissement des savoirs et compétences pour conduire une démarche diagnostique spécifique et une analyse approfondie en neuropsychologie clinique de l'enfant. Aborder des outils d'évaluation spécifique. Amorcer la réflexion sur les prises en charge possibles dans certains de ces contextes d'intervention (en lien notamment avec le type de structures dans lesquelles le psychologue spécialisé peut exercer).

Cours Magistral : *Mardi 13H30-15H30*

TD : *Mardi 15H45-17H45*

UE5 (Bloc 2) – Sémiologie clinique et pratiques interventionnelles en neuropsychologie 3 **(Responsables : Alma Guilbert & Pauline Narme)**

Résumé : Cette UE a pour objectif un approfondissement des connaissances et des compétences dans le domaine de l'évaluation neuropsychologique en abordant des domaines d'intervention spécifiques (exemples : l'expertise médico-légale, l'intervention péri-chirurgicale). Cet enseignement présente également différentes techniques de remédiation / réhabilitation.

Compétences visées : Capacité à planifier, exécuter et interpréter une évaluation neuropsychologique, développer les capacités de réflexion sur les méthodologies à disposition du professionnel, connaître différentes techniques de réhabilitation, exploiter les capacités préservées, aménager l'environnement du patient.

Cours Magistral : *Mardi 8H30 – 10H30*

TD : *Mardi 10H45-12H45*

UE6 (Bloc 3) – Stage 3 **(Responsable : Pauline Narme)**

Cette UE est composée du stage (avec rapport intermédiaire), du TD de Problématiques psychiques dans le contexte de l'intervention neuropsychologique et d'un atelier Réglementation, éthique & déontologie.

Stage 3 : Problématiques psychiques dans le contexte de l'intervention neuropsychologique

Résumé : Ce TD vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur réflexion en lien avec des problématiques psychiques communément rencontrées dans la pratique professionnelle (exemples : les différentes réactions émotionnelles du patient lors de l'intervention du psychologue ; l'empathie et la distance professionnelle ; les problématiques psychiques rencontrées par les aidants naturels...). Les séances seront organisées autour de vignettes cliniques.

Compétences visées : Analyse de la pratique, analyse des ressentis, mises en situation, développer les connaissances sur le cadre réglementaire et déontologique pour mieux contextualiser sa réflexion et son action sur le terrain.

TD : *Lundi 16H – 19H et Mardi 16H – 19H* (5 séances sur le semestre)

Atelier Réglementation, éthique & déontologie 3

Cet enseignement vise de manière générale à sensibiliser les étudiants aux questionnements éthiques et/ou déontologiques pouvant être rencontrés dans leur pratique professionnelle. Cet atelier sera dédié à l'approfondissement de questionnements déontologiques et éthiques autour du thème des libertés et de l'intimité du patient.

Un créneau de 3h dans le semestre : *20/10/25 de 16H à 19H* (C. Baclet-Roussel)

La présence est obligatoire. En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.

UE7 (Bloc 4) – Recherche 3 **(Responsable : Alma Guilbert)**

Travail d'Études et de Recherche 3

Le TER (Travail d'Études et de Recherche) est encadré par un chercheur spécialisé en neuropsychologie. **Avant le début des enseignements**, l'étudiant prend contact avec le/la directeur/trice du TER qui l'intéresse en indiquant ses motivations pour la thématique. Après accord de l'enseignant, la supervision du travail de recherche s'effectue lors de rdv individuels (ou en petit groupe de 2 -3 maximum en cas de TER coordonné), dont les dates et heures sont fixées avec le directeur du mémoire, au gré de l'avancement du travail. Un rapport intermédiaire est demandé à l'étudiant en fin de semestre 1. Ce rapport intermédiaire correspond à une synthèse de la littérature et une annonce de la problématique de recherche (sur le modèle d'une introduction d'article scientifique). **En M2, le travail de recherche porte obligatoirement sur des données neuropsychologiques recueillies auprès de patients.**

DEUXIEME SEMESTRE

UE1 (Bloc 1) – Handicap et répercussions fonctionnelles en vie quotidienne

(Responsable : Alma Guilbert)

Résumé : Cette UE aborde des aspects spécifiques de l'accompagnement des patients et des familles. Elle traite des activités de soutien, d'information, de conseil et d'orientation auprès du patient. Cette UE présente également des notions liées aux approches thérapeutiques et les interventions possibles du psychologue spécialisé en neuropsychologie auprès des familles, ainsi que son rôle dans l'adaptation de l'environnement professionnel ou scolaire.

Compétences visées : Capacité d'écoute et développement des compétences d'entretien clinique avec le patient et les familles, approche plus globale de la prise en charge, évaluation du handicap et de la qualité de vie, travail pluridisciplinaire, connaissances des aides et structures permettant conseils et orientation du patient.

Cours Magistral : *jour & horaire à confirmer*

TD : *jour & horaire à confirmer*

UE2 (Bloc 1) – Neuropsychologie en psychiatrie et neuropsychopathologie

(Responsable : Pauline Narme)

Résumé : Cet enseignement propose d'approfondir les troubles cognitifs observés dans les maladies psychiatriques et, dans certains cas, d'ouvrir la discussion sur des orientations possibles de prises en charge. Parallèlement, cet enseignement traite des perturbations émotionnelles et comportementales en lien avec des atteintes neurologiques. Plus largement, ce cours permet d'appréhender la complexité des intrications possibles entre neurologie et psychiatrie.

Compétences visées : Développer une approche intégrative neuropsychologique et psychopathologique. S'initier aux orientations thérapeutiques dans certains contextes spécifiques. Connaître et savoir repérer des obstacles potentiels à la prise en charge neuropsychologique. Faire le lien entre les dysfonctionnements émotionnels, la cognition et l'affectivité.

Cours Magistral : *jour & horaire à confirmer*

TD : *jour & horaire à confirmer*

UE3 (Bloc 1) – Research in neuropsychology

(Responsable : Alma Guilbert)

Résumé : Cette UE, intégralement dispensée et évaluée en anglais, a pour objectif de présenter des recherches récentes en neuropsychologie cognitive et/ou clinique, permettant d'illustrer différentes méthodologies de recherche et l'apport de différentes techniques d'investigations ou de thérapies à la compréhension de diverses fonctions cognitives et/ou pathologies. Cet enseignement permettra aux étudiants de continuer à développer leurs compétences de communication scientifique (orale et écrite), dans la continuité de l'UE de Master 1.

Compétences visées : Approfondir des connaissances et compétences scientifiques, discuter des choix et limites méthodologiques en lien avec une problématique de recherche donnée ; apprendre à réaliser une communication affichée ; se tenir à jour

des nouvelles connaissances scientifiques en lien avec son domaine d'intervention ; développer ses compétences de communication scientifique en anglais.

Cours Magistral : *jour & horaire à confirmer*

UE4 (Bloc 2) – Stage 4 **(Responsable : P. Narme)**

Cette UE est composée du TD de supervision de stage (6 séances de 2heures), de la validation du stage sur le terrain et du rapport de stage final associé à une soutenance, ainsi que d'un Atelier Réglementation, éthique & déontologie 4).

TD de supervision de stage

Groupe 1. *Dates, jour & horaire à confirmer*

Groupe 2. *Dates, jour & horaire à confirmer*

Atelier Réglementation, éthique & déontologie 4

Cet enseignement vise de manière générale à sensibiliser les étudiants aux questionnements éthiques et/ou déontologiques pouvant être rencontrés dans leur pratique professionnelle. Cet atelier sera dédié à une rencontre interfacultaire avec les étudiants de Master 2 neuropsychologie de Paris 8 et de Paris Nanterre. Différents thèmes à choix seront proposés.

Un créneau de 3h dans le semestre : *jour & horaire à confirmer*

La présence est obligatoire. En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.

UE5 (Bloc 3) – Recherche 4 **(Responsable : Alma Guilbert)**

Travail d'études et de Recherche 4

Ce travail s'inscrit dans la suite logique du TER 3 du premier semestre. Il aboutit à la conduite d'un travail expérimental avec recueil et analyse de données chez des patients. Un mémoire de recherche est demandé à l'étudiant en fin d'année, selon le format classique d'un article scientifique. Ce mémoire de recherche sera également présenté à l'oral au cours d'une soutenance, en présence d'un jury composé (au minimum) du directeur de recherche et d'un autre enseignant-chercheur de l'université.

UE STAGE

En M2, le stage est un élément obligatoire de la formation : stage clinique d'une durée minimale **de 300 heures dans la même institution** en vue de la réalisation de 500 heures (au cours du cursus master M1 et M2) pour l'accès au titre de psychologue. Cette UE permet donc de faire usage professionnel du titre de psychologue.

L'étudiant est acteur de sa démarche de recherche et de préparation de son stage, car celle-ci constitue un des éléments de la formation. L'équipe pédagogique, en appui sur le service du **Bureau des stages**, a la responsabilité de la validation des lieux de stage en lien avec les objectifs de formation et les compétences recherchées. **Le tuteur de stage doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle.**

Le formulaire de projet de stage – à adresser par mail à Pauline Narme - **doit être validé avant la création de la convention de stage.** La convention de stage précise les objectifs du stage et les missions. **Le stage ne peut débuter qu'après la signature des trois parties** (étudiant, organisme d'accueil, université). Les étudiants ont un enseignant « référent » qu'ils peuvent contacter s'ils rencontrent des difficultés au cours du stage. Une grille d'évaluation de stage permet un bilan à mi-parcours en liaison avec le tuteur de stage.

Au premier semestre, les étudiants suivent le TD Problématiques psychiques (assiduité obligatoire) et remettent un rapport intermédiaire qui précise leur projet de stage avec ses objectifs, leur projet professionnel, la présentation de la structure d'accueil et une première réflexion à partir des situations observées sur le terrain.

Au second semestre, les étudiants suivent le TD de supervision de stage (assiduité obligatoire). A la fin du semestre, ils rendent un rapport de stage sur leur expérience de stage et illustrant leur réflexion quant au positionnement du psychologue. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant le responsable de l'UE, le psychologue ayant accompagné l'étudiant en supervision ainsi qu'un enseignant-référent. Conjointement, les étudiants remettent une attestation motivée du tuteur de stage, en précisant le volume horaire effectué au sein de la structure d'accueil. L'équipe pédagogique fournit une grille d'évaluation qui permet de faire un bilan des activités et compétences sollicitées au cours du stage.

Remarques importances : le stage professionnel doit être réalisé **au sein d'une institution** (établissement sanitaire, social ou médico-social). En rapport avec le calendrier universitaire, ce stage doit débuter dès le premier semestre et le nombre d'heures attendu doit être effectué au plus tard quinze jours avant le jury de fin d'année).

Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

L'évaluation prend des formes variées (épreuves écrites, présentations orales, travaux personnels, rapport de stage, mémoire de recherche, examens finaux). Il existe des UE en contrôle continu et d'autres en contrôle terminal.

Il existe des règles d'obtention spécifiques : note seuil de 7/20 pour les UE théoriques ou méthodologiques si celles-ci sont au sein d'un bloc avec plusieurs UE ; note seuil de 10/20 aux UE Stage et UE Recherche.

Règles de compensation : l'ensemble des UE théoriques **AU SEIN D'UN MEME BLOC** se compensent entre elles mais **elles ne se compensent pas entre blocs** (e.g. Bloc 1 et Bloc 2 du M2S3), ni avec les UE Stage et Recherche. Les UE Stage et Recherche s'associent à une validation spécifique (validation du stage, rapport de stage, mémoire, soutenance...)

La réussite en M1 permet le passage en M2.

Les deux semestres ne se compensent pas, la non-validation d'un semestre entraînant automatiquement la non-validation de l'année. L'autorisation de redoublement n'est pas automatique et sera soumise à délibération du jury de fin d'année.

Règles de gestion des UE en contrôle continu intégral

Certaines Unités d'Enseignement (UE) sont évaluées uniquement en contrôle continu. Il permet à l'enseignant de suivre l'acquisition des connaissances au cours du semestre.

Modalités pour le contrôle continu intégral

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

